



COBAVER-VS

Conseil du bassin versant
de la région de Vaudreuil-Soulanges



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021



*Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES



MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	3
OBJECTIF 1 : Déposer la 2 ^e génération du PDE.....	4
OBJECTIF 2 : Promouvoir le PDE et la mise en œuvre du plan d'action	4
OBJECTIF 3 : Élaborer des stratégies de mobilisation et d'engagement qui favorise l'action par les acteurs et usagers de l'eau	5
OBJECTIF 4 : Diffuser l'information pour favoriser la conscientisation, la responsabilisation et l'engagement.....	9
OBJECTIF 5 : Participer à la concertation et à la consultation entre les divers acteurs	11
ANNEXE 1 : LES FINANCES.....	12
ANNEXE 2 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES EMPLOYÉS	25
ANNEXE 3 : REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES ET COLLABORATEURS.....	28

Mot de la présidente et de la directrice générale



Chers acteurs et usagers de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de Vaudreuil-Soulanges (ZGIEBV-VS), **nous sommes heureux d'annoncer le renouvellement de la convention entre le MELCC et le COBAVER-VS (2021-2024).** « L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable ». **Merci pour votre appui!**

Par ses activités réalisées en 2020-2021, le COBAVER-VS a poursuivi sa mission de promouvoir une gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans la région de Vaudreuil-Soulanges, dans un esprit de gouvernance participative et en agissant comme organisme de concertation, de planification et de coordination d'actions. Cela s'est notamment concrétisé grâce à un Plan directeur de l'eau (PDE) représentatif de la zone. Ce document, supporté par un comité technique multidisciplinaire, liste les objectifs à atteindre et les actions prioritaires à réaliser afin de préserver ou de restaurer les usages de l'eau sur le territoire. Ainsi, **nous pourrions avoir une ressource en eau de qualité et accessible grâce à l'engagement de la communauté locale.**

En parcourant ce rapport, vous remarquerez que l'organisme a mis en œuvre et a participé à des projets afin de mieux caractériser notre zone et ainsi diffuser les connaissances sur les eaux et ses écosystèmes associés. De plus, nos activités de sensibilisation ont permis de faire mieux comprendre les raisons des actions recommandées.

Bonne lecture à tous !



Anick Courval
Présidente



Julie Cyr
Directrice générale

Objectif 1

Déposer la 2^e génération du PDE

- 1.1** Le Plan directeur de l'eau (PDE) de la région de Vaudreuil-Soulanges est graduellement mis à jour par le COBAVER-VS en contactant les acteurs de l'eau comme les municipalités et la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en faisant des recherches sur les sites gouvernementaux comme le MELCC, le MFFP et Statistiques Canada, ainsi qu'en y incorporant les résultats des projets exécutés par le COBAVER-VS. Un suivi est fait auprès du MELCC annuellement.
- 1.2** Une 2^e génération du PDE sera déposée au MELCC en 2024 et finalisée pour approbation en 2026.

Objectif 2

Promouvoir le PDE et la mise en œuvre du plan d'action

Le PDE a été promu et le COBAVER-VS utilise le plan d'action pour orienter les discussions et les décisions prises sur les projets avec ses partenaires.

- 2.1** La mise en œuvre des actions par les acteurs de l'eau a été promue via le bulletin du COBAVER-VS et les sites web municipaux, communiqués, le site Web et la page Facebook du COBAVER-VS. Notamment : Pour sensibiliser la population au réel problème qu'est la surconsommation d'eau potable, douze municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges unissent leurs efforts; Des patrouilles pour sensibiliser les Rigaudiens à l'usage de l'eau potable; Rivière Ferrée : Un exemple de cohabitation agricole et récréative; La municipalité des Coteaux fournit l'eau potable à ses citoyens suite à un bris d'aqueduc; Le programme de suivi de la qualité de l'eau des canaux de Saint-Zotique instauré par la municipalité et appliqué par les citoyens bénévoles, a pu démontrer qu'aucune fleur d'eau n'a contaminé ce réseau cette année; Saint-Zotique est une fois de plus récompensée pour la qualité de son eau; Modélisations hydrologiques et hydrauliques dans le cadre de la cartographie des zones inondables et du système prévisionnel présentement en développement à la CMM; Investissement de 10 millions de dollars du provincial et du fédéral pour la réfection de l'usine d'épuration à Rigaud; Formation en ligne des agriculteurs offerte par l'ITA; Séance d'information publique à Rigaud sur le plan d'intervention en cas d'inondations; Hudson consulte ses citoyens concernant la protection des boisés et des arbres.

- 2.2** Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du PDE sera déposé au MELCC le 31 juillet 2021.



Objectif 3

Élaborer des stratégies de mobilisation et d'engagement qui favorisent l'action par les acteurs et usagers de l'eau.

Le COBAVER-VS est mandaté pour **catalyser la mise en œuvre du plan d'action du PDE**. Il travaille en collaboration avec les acteurs locaux, régionaux et provinciaux. Voici les résultats des projets de la dernière année exécutés en partenariat.

3.1 Déposer des projets structurants à des **programmes de subvention** pour atteindre les objectifs du PDE :

3.1.1 Le projet de **balisage des bandes riveraines en milieu agricole des bassins versants des rivières Beaudette et Delisle est subventionné par le programme d'approche collective Prime-Vert du MAPAQ**. Le projet a permis de mobiliser **18 producteurs agricoles** depuis l'automne 2018. Ceux-ci protégeront ainsi la qualité de l'eau et amélioreront la biodiversité, un bénéfice pour leurs champs et cultures. Au printemps 2021, ce sont **10 km de bandes riveraines** qui ont été délimitées par le COBAVER-VS.

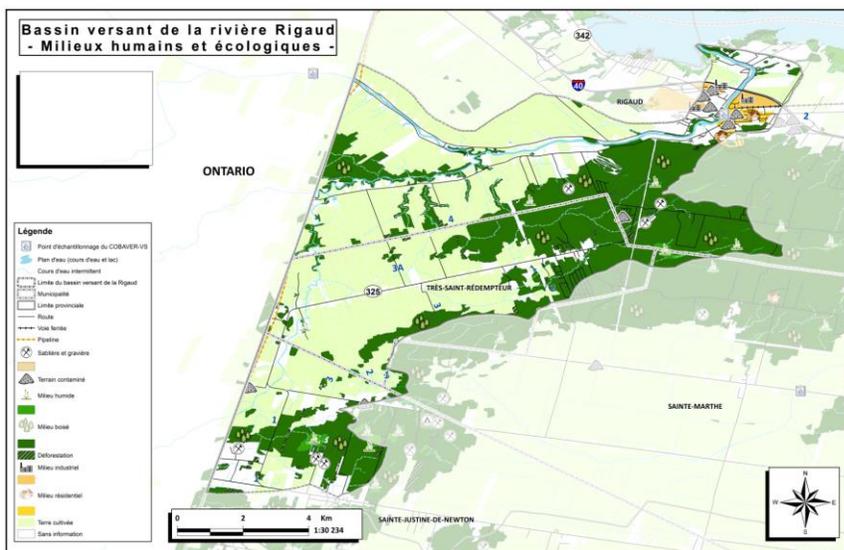
3.1.2 Poursuite du partenariat avec le **Réseau-Rivières du MELCC**, les **eaux de surface des rivières Beaudette et Delisle** ont été **échantillonnées et analysées pour l'IQBP**. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) a aussi analysé l'**IQBP de la rivière Rigaud** dans sa portion amont afin de connaître la qualité de l'eau en **provenance de la province de l'Ontario**. Ces données font partie d'un projet à long terme par bassin versant de la rivière Rigaud.

3.1.3 Le projet sur la **mobilisation et la concertation des producteurs agricoles pour l'élaboration et l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales afin de diminuer les apports en matières en suspension et en nutriments des bassins versants agricoles aux canaux de Saint-Zotique** est subventionné par le **MAPAQ**. Ce projet se fait en collaboration avec les clubs agroenvironnementaux locaux, la municipalité de Saint-Zotique et la MRC de Vaudreuil-Soulanges, ainsi que plusieurs autres acteurs. Une démarche de mobilisation auprès des producteurs agricoles a été entreprise en hiver 2019, ce sont 8 producteurs qui ont adhéré au projet de gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants Dix-Huit Arpents et Grand Marais. Leurs terres couvrent plus de 50% de la superficie des deux bassins versants, permettant ainsi un remboursement à 90% des efforts faits par les agriculteurs sur leurs fermes. Puis, un **comité agricole** de concertation a été créé afin d'élaborer un **plan d'action se basant sur les plans d'accompagnement agroenvironnementaux** des fermes qui veulent améliorer leurs pratiques culturales. Ce plan d'action par bassin versant a été adopté par les producteurs du comité agricole et par le comité contrôle des sédiments de la municipalité de Saint-Zotique constitué d'acteurs venant de divers secteurs d'activités. Plusieurs projets sur le terrain sont en planification, **des haies brise-vent, des bandes riveraines élargies, des aménagements pour la biodiversité et des cultures de couverture**.



3.1.4 Le projet de la **mobilisation des producteurs pour la réalisation de projets vitrines de bandes riveraines élargies en milieu agricole dans les bassins versants des rivières Beaudette et Rouge** est subventionné par le **MAPAQ**. Les aménagements qui seront réalisés près des routes **démontreront les efforts environnementaux des producteurs au grand public**. Le projet a permis de mobiliser **7 producteurs agricoles** en depuis l’automne 2018. Nous avons réalisé **cinq rencontres individuelles avec les producteurs agricoles** pour expliquer le rôle de la bande riveraine en milieu agricole afin de planifier un **aménagement végétal**. Ceux-ci protégeront ainsi la qualité de l’eau et amélioreront la biodiversité, un bénéfice pour leurs champs et cultures. Plusieurs **projets de plantation de bandes riveraines élargies** sont en planification dans **6 fermes**.

3.1.5 Nous avons développé un plan de travail et mobilisé les acteurs pour une mise à jour de **l’étude écologique et l’évolution du bassin versant de la rivière Rigaud depuis 1983**. Deux types de projets ont été créés, soit **un projet sur la valeur écologique des milieux humides et un projet sur la caractérisation et la mise en valeur du bassin versant**, dont les volets sont : l’analyse qualité de l’eau de la rivière Rigaud et du ruisseau à la Graisse; la caractérisation de l’état des bandes riveraines; la caractérisation de l’habitat du poisson; l’installation des panneaux d’information; et la diffusion d’une brochure sur la visite du bassin versant. Une demande d’aide financière a été déposée et malheureusement refusée par le Programme de soutien régional aux enjeux de l’eau (PSREE) du MELCC.



3.1.6 La demande de subvention au **Programme de soutien à la mise à niveau et à l’amélioration des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air** a été refusée par excessif de demandes reçues au Québec. Le **projet du Circuit-Nature de Pointe-Fortune est donc potentiellement reporté** pour faire la mise en valeur du milieu humide du bassin versant à Charette; l’aménagement de bandes riveraines vitrines; la renaturalisation d’un cours d’eau et d’une plage; l’aménagement d’une halte cyclable et point d’information).

3.1.7 Un projet sur la **recharge des eaux souterraines** a obtenu une subvention. Ce projet améliorera les **connaissances sur la vulnérabilité de la recharge des eaux** souterraines et soutiendra une réflexion pour la **protection et la gestion à long terme de la ressource**.

3.1.8 La demande d’aide financière à la Fondation de la faune du Québec à son programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels a été refusée. Le projet consiste à **deux points d’accès public, un à Sainte-Justine-de-Newton et un à Saint-Polycarpe, et d’un aménagement de la bande riveraine** au centre du village de Saint-Polycarpe. Le COBAVER-VS poursuit donc ses recherches de financement afin d’accompagner les deux municipalités dans leurs efforts d’**accessibilité à la rivière Delisle**.

3.2 Rechercher activement des **commandites et partenaires financiers** pour :

3.2.1 Suite à l'obtention d'une subvention du MAPAQ, **six fermes planifient l'implantation d'aménagements vitrines de bandes riveraines élargies en milieu agricole** qui soient visibles à la population en partenariat avec les producteurs agricoles en automne 2021.

3.2.2 La 6^e édition de l'évènement annuel du COBAVER-VS, la "**Descente en canoë-kayak de la rivière Beaudette**" a été organisé, puis annulé en raison des règles de confinement COVID19.

3.2.3 La première édition de l'**Excursion en canoë-kayak-vélo de la rivière Delisle** a été annulée en raison des règles de confinement COVID19. La **Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges** qui commandite l'évènement, a souligné son désir d'offrir son support financier l'année suivante.

3.2.4 La première édition de la **Descente dans le canal de Soulanges** a été annulée en raison des règles de confinement COVID19. L'évènement a été reporté à l'année suivante et a été créé **en partenariat avec DEV Vaudreuil-Soulanges**. Le financement de l'activité par le **Gouvernement du Québec dans le cadre de Juin, Mois de l'eau**, a été reporté à l'année suivante.



3.2.5 Un **plan de réhabilitation de la Coulée à Biron** a été déposé **en partenariat avec le ZIP HSL**, équipant ainsi la **municipalité des Cèdres** sur les solutions à appliquer au problème d'**eutrophisation accélérée** du plan d'eau.

3.2.6 En partenariat avec le ZIP HSL, le COBAVER-VS a exécuté les **rapports d'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable municipale** pour 5 municipalités incluant **Saint-Zotique, Les Coteaux, Coteau-du-Lac, la ville de l'Île Perrot et la Régie de l'eau de l'Île Perrot**. Cet exercice est requis par le règlement sur le prélèvement des eaux et de leur protection (RPEP).

3.2.7 Sous l'initiative de la **municipalité de Saint-Zotique** et grâce aux efforts de **mobilisation des producteurs agricoles** de celle-ci, le **COBAVER-VS a balisé** avec des piquets de bois plus de **13 km de bandes riveraines en milieu agricole** sur son territoire. Le balisage sera complété en automne 2021.

3.2.8 Le COBAVER-VS a **balisé des bandes riveraines suite aux travaux d'entretiens** de divers **cours d'eau** grâce à une entente avec le MRC de Vaudreuil-Soulanges (**MRC-VS**).

3.2.9 L'idée de créer un **plan régional de protection/gestion des eaux souterraines de Vaudreuil-Soulanges**, a pris une autre forme. Pour le moment, le COBAVER-VS et l'UQAM collaboreront sur un projet ciblant les **zones de recharge en eaux souterraines** (voir 3.1.7).

3.3 Appuyer ou s'impliquer avec les partenaires dans des projets reliés à l'eau et les écosystèmes associés, notamment :

3.3.1 Le **COBAVER-VS siège sur le comité PRMHH de la MRC de Vaudreuil-Soulanges** afin de collaborer sur les efforts de concertation et de consultation des acteurs qui permettra d'établir les **objectifs de conservation** pour le **Plan régional de conservation des milieux humides et hydriques** dont elle est responsable et dont le dépôt doit se faire au plus tard le 31 mars 2022.

3.3.2 **Aucune inondation n'a été soulignée cette année.** Il n'y a donc pas eu de caractérisation.

Objectif 4

Diffuser l'information pour favoriser la conscientisation, la responsabilisation et l'engagement.

Le COBAVER-VS diffuse constamment de l'information afin de transférer ses connaissances et celles de ses partenaires sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant à la population régionale.

- 4.1 Des **communiqués de presses** ont été publiés sur le site web du COBAVER-VS et dans les journaux, sous les titres de : " **L'impact du ruissellement sur les réserves d'eau** ", puis " **Conservation des milieux humides à Vaudreuil-Soulanges : sondage et atelier ouverts au public** ".
- 4.2 Deux **chroniques de l'eau** ont été publiées. Les titres révélateurs étaient " **L'accessibilité aux plans d'eau** " et " **Conservation des zones humides** ".
- 4.3 Aucune **entrevues aux médias** au sujet de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant à souligner cette année.
- 4.4 Le COBAVER-VS **publicise de l'information régulièrement sur l'eau** via son site WEB et sa page Facebook, notamment : Entrevue d'Antoine Verville, DG du ROBVQ, sur nos droits et devoirs l'accès aux plans d'eau; Activités et découverte de l'histoire et du patrimoine du canal de Soulanges; L'adoption du nouveau règlement sur les autorisations environnementales, les OBV voient leur rôle accru dans la gestion de l'eau de leur territoire; Retour sur les activités estivales autour du canal de Soulanges; Lancement du troisième appel à projets du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) par le MELCC; La Ville de Québec et sa vision pour la mise en valeur de ses rivières au cours des 20 prochaines années; Sondage stratégique du COBAVER-VS sur les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques; Journée mondiale de l'eau et un webinaire gratuit de l'université Laval; Technique de récupération des déchets largués dans les égouts utilisée en Australie; Glissement de terrain dans la vallée Chaline à Saint-Lazare; L'évènement annuel du COBAVER-VS, la Descente en canoë-kayak de la rivière Beaudette.

4.5 Le COBAVER-VS a été conférencier sur quatre projets

- 4.5.1 Nous avons présenté le volet **érosion et sédimentation** expliquant en partie la dynamique fluviale de la **rivière des Outaouais** en se basant sur des données existantes fournies par les OBV résidant dans ce bassin versant imposant qui a nécessité la création d'un **comité de concertation** des acteurs de l'eau et qui a été lancé par le **ROBVQ et le MELCC** (voir 5.8).
- 4.5.2 Nous avons présenté les **fonctions écologiques des milieux humides et hydriques** dans le cadre d'ateliers réunissant les acteurs de l'eau afin qu'ils soient consultés pour établir les **objectifs de conservation** des milieux humides et hydriques pour la **région de Vaudreuil-Soulanges** (voir 5.7).
- 4.5.3 Nous avons présenté un **projet potentiel sur les eaux souterraines** afin de mobiliser les **OBV, ZIP et MRC de la Montérégie**. Ceux-ci ont également été informés sur certains principes et le fonctionnement des **zones de recharges**.
- 4.5.4 Nous avons présenté aux **municipalités** ayant signé une entente avec le **ZIP HSL et le COBAVER-VS**, le **projet d'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable municipale**. Elles ont pu ainsi être renseignées et donner leurs commentaires et questions afin de comprendre le processus, de potentiellement demander des modifications et ainsi pouvoir prendre des décisions éclairées pour le projet.

- 4.6 Le COBAVER-VS n'a pas pu participer à des événements publics (ex. : kiosque) en raison des annulations multiples causées par les règles de confinement de la pandémie.

Objectif 5

Participer à la concertation et à la consultation entre les divers acteurs.

Le COBAVER-VS **travaille comme organisateur ou comme collaborateur** dans une multitude de projets en consultation ou en concertation avec les acteurs régionaux.

- 5.1 Le COBAVER-VS siège et participe aux rencontres de la **Table de concertation régionale (TCR)** du Haut-Saint-Laurent et Grand-Montréal du fleuve dans le cadre de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) et il fait partie des **comités accès et qualité de l'eau** comme conseiller. Nous avons révisé les dernières versions du **Plan de gestion intégrée régional (PGIR)** et avons assisté à plusieurs **réunions du Conseil stratégique**.
- 5.2 Il facilite l'**arrimage du Plan d'action et de réhabilitation (PARE)** élaboré pour la GISL avec le PDE de la zone Vaudreuil-Soulanges en siégeant sur le **conseil d'administration du Comité ZIP-HSL** et collaborant avec lui sur des projets. L'OBV est aussi conseiller sur le renouvellement du **PARE** du Haut-Saint-Laurent.
- 5.3 Aucune réunion avec la Table de l'eau de la MRC-VS.
- 5.4 Le COBAVER-VS, la MRC de Vaudreuil-Soulanges et les municipalités se contactent pour **arrimer le PDE avec les planifications stratégiques régionales existantes** et d'autres qui sont en développement. L'OBV est un conseiller sur le comité élaborant le **Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC-VS**.
- 5.5 Il poursuit ses échanges avec le **Raisin Region Conservation Authority (RRCA)** afin d'**arrimer les interventions entre l'Ontario et le Québec** pour les bassins versants transfrontaliers. Ceci notamment pour collaborer sur le **projet Alliance : Résilience et services écologiques de l'eau souterraine de l'UQAM et de la MRC-VS**; puis pour l'obtention de données requises pour exécuter les **analyses de la vulnérabilité des sources d'eau potable municipale**. De plus en plus d'échanges se font avec d'autres organismes ontariens qui partagent des bassins versants avec le Québec. Le COBAVER-VS continue de suggérer au **MELCC** et au **ROBVQ** de notifier le gouvernement ontarien et le Conservation Authorities des démarches des OBV et de la TCR sur le projet de portrait-diagnostic, plan d'action et de mobilisation stratégique des acteurs de l'eau dans le cadre du projet sur **la rivière des Outaouais**.
- 5.6 Le COBAVER-VS a participé à des **consultations organisées par ses partenaires** et a fait de la concertation rejoignant ses mandats : Comité du projet sur la rivière des Outaouais; Comité de la MRC-VS et de NAQ pour une gestion innovante de la rivière Quinchien; Comité PRMHH de la MRC-VS; Atelier régional sur le PDE avec le ROBVQ; Réunion pour le renouvellement du PAAR avec le MAPAQ.
- 5.7 Le **COBAVER-VS** a complété l'élaboration des **objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH)**, un mandat du MELCC. L'OBV a mené une **démarche de concertation** auprès des acteurs de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) de Vaudreuil-Soulanges afin de formuler des objectifs répondant à leurs besoins et leurs priorités pour la conservation des zones humides.
- 5.8 Faisant partie du **Comité Alliance pour la rivière des Outaouais lancé par le ROBVQ et le MELCC**, le COBAVER-VS s'est chargé du **volet érosion et sédimentation** en élaborant une **fiche explicative** résumant les processus de la dynamique fluviale de la rivière des Outaouais en se basant sur les données amassées dans les PDE de l'ensemble des OBV présents dans le bassin versant. Il a animé ce même volet lors des **ateliers de concertation** multiples offerts aux acteurs de l'eau grâce à une **stratégie de mobilisation** appliquée par le conseil stratégique constitué des OBV et de la TCR du Grand Montréal.

En conclusion

Les activités du COBAVER-VS ont permis d'atteindre la majorité des objectifs fixés dans son plan d'action 2020-2021. Ceci particulièrement en ce qui concerne la mobilisation et l'engagement afin de catalyser l'action avec ses partenaires, ainsi que par les acteurs régionaux. Les projets ont été planifiés et exécutés grâce à la concertation entre organismes dont l'ensemble des connaissances est nécessaire. Grâce au Plan directeur de l'eau, document et outil central du COBAVER-VS, nous travaillons maintenant à la promotion et à l'action des acteurs de l'eau de la région de Vaudreuil-Soulanges pour une gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

ANNEXE 1

Rapport de mission d'examen et états financiers au 31 mars 2021

CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
➤ Résultats	2
➤ Évolution de l'actif net	3
➤ Bilan	4
➤ Flux de trésorerie	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 – 9
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
➤ Programme de gestion intégrée de l'eau par bassin versant	Annexe



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil du bassin versant dans la région de Vaudreuil-Soulanges,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **Conseil du bassin versant dans la région de Vaudreuil-Soulanges** qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **Conseil du bassin versant dans la région de Vaudreuil-Soulanges** au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Sylvain Riel CPA inc.

Saint-Lazare,
le 30 juin 2021

CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A132049

CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES
RÉSULTATS

2

de l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits		
Subvention - Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (Annexe)	257 882 \$	234 118 \$
Subventions provinciales	46 381	35 989
Commandites et dons	-	3 266
Activités et projets	6 344	14 134
Intérêts et ristournes	5 136	11 827
Péréquation	-	76
Cotisations des membres	<u>560</u>	<u>590</u>
	316 303	300 000
Charges		
Programme de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (Annexe)	262 139	234 118
Frais de déplacement	806	1 262
Publicité et promotions	47	277
Papeterie et dépenses de bureau	207	290
Activités	-	708
Frais de représentation	-	74
Réunions et rencontres	-	741
Fournitures	414	1 273
Sous-contrats	<u>-</u>	<u>2 618</u>
	<u>263 613</u>	<u>241 361</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>52 690 \$</u>	<u>58 639 \$</u>

"Non audité"

CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 de l'exercice terminé le 31 mars 2021

3

	<u>Investi en</u> <u>immobilisation</u>	<u>Non</u> <u>affecté</u>	<u>2021</u> <u>Total</u>	<u>2020</u> <u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	6 869 \$	358 817 \$	365 686 \$	307 047 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(1 625)</u>	<u>54 315</u>	<u>52 690</u>	<u>58 639</u>
SOLDE À LA FIN	<u>5 244 \$</u>	<u>413 132 \$</u>	<u>418 376 \$</u>	<u>365 686 \$</u>

"Non audité"

CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES
BILAN
 au 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	407 652 \$	51 470 \$
Dépôts à terme	-	557 290
Comptes à recevoir	31 317	11 821
Intérêts courus à recevoir	-	7 825
Sommes à recevoir de l'État	5 309	3 670
Frais payés d'avance	<u>1 158</u>	<u>437</u>
	445 436	632 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	5 244	6 869
DÉPÔTS DE GARANTIE	<u>2 759</u>	<u>3 459</u>
	<u>453 439 \$</u>	<u>642 841 \$</u>

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

"Non audité"

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	35 063 \$	19 273 \$
APPORTS REPORTÉS - SUBVENTIONS (note 5)	<u>-</u>	<u>257 882</u>
	35 063	277 155
ACTIF NET		
Investi en immobilisation	5 244	6 869
Non affecté	<u>413 132</u>	<u>358 817</u>
	<u>418 376</u>	<u>365 686</u>
	<u>453 439 \$</u>	<u>642 841 \$</u>

"Non audité"

CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES
FLUX DE TRÉSORERIE

5

de l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds-produits	46 750 \$	60 372 \$
Sorties de fonds-charges	<u>(247 858)</u>	<u>(236 318)</u>
	(201 108)	(175 946)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation d'un dépôt à terme	250 000	(250 000)
Encaissement de placement - autre	-	300 000
Achat d'immobilisations corporelles	-	(1 522)
Accroissement des dépôts de garantie	<u>-</u>	<u>(3 459)</u>
	<u>250 000</u>	<u>45 019</u>
ACCROISSEMENT NET (DIMINUTION NETTE) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	48 892	(130 927)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 7)	<u>358 760</u>	<u>489 687</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	<u>407 652 \$</u>	<u>358 760 \$</u>

"Non audité"

1- FORME JURIDIQUE

Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'objectif de l'organisme est de veiller à la pérennité de la ressource d'eau et de ses usages dans les bassins versants de la zone de Vaudreuil-Soulanges, d'éduquer et sensibiliser les usagers et de contribuer à la protection des eaux et des écosystèmes.

En vertu de son statut, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds de l'actif net non affecté.

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations sont présentés dans le fonds de l'actif net investi en immobilisations.

"Non audité"

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement, basé sur le coût et réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation, est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %
Logiciel	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des sommes à recevoir de l'État.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer.

3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2021 Valeur nette</u>	<u>2020 Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	9 084 \$	5 592 \$	3 492 \$	4 366 \$
Équipement informatique	15 805	14 132	1 673	2 390
Logiciel	2 372	2 293	79	113
	<u>27 261 \$</u>	<u>22 017 \$</u>	<u>5 244 \$</u>	<u>6 869 \$</u>

"Non audité"

4- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs et frais courus	7 147 \$	6 234 \$
Sommes à remettre à l'État	7 878	5 820
Salaires à payer	9 226	2 012
Vacances courues	10 812	5 207
	<u>35 063 \$</u>	<u>19 273 \$</u>

5- APPORTS REPORTÉS - SUBVENTIONS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

Solde au début	257 882 \$	492 000 \$
Montant amorti dans les résultats	<u>(257 882)</u>	<u>(234 118)</u>
Solde à la fin	<u>- \$</u>	<u>257 882 \$</u>

6- ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail relatif à ses locaux échéant en juin 2024, à verser une somme minimale de 55 915 \$ à laquelle s'ajoutent les frais communs. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	2023	2024	2025
17 026 \$	17 171 \$	17 365 \$	4 353 \$

7- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

Encaisse	407 652 \$	51 470 \$
Dépôt à terme	-	307 290
	<u>407 652 \$</u>	<u>358 760 \$</u>

"Non audité"

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui sont constitués uniquement de dépôts à terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de juste valeur.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les comptes à recevoir.

"Non audité"

CONSEIL DU BASSIN VERSANT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES Annexe
PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT
de l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits		
Subvention - Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques	257 882 \$	234 118 \$
Charges		
Salaires et charges sociales	227 447	197 540
Loyer	16 746	12 731
Frais de déplacement	-	3 514
Honoraires professionnels	3 386	3 332
Dépenses liées à l'informatique	3 242	2 894
Télécommunications	2 206	1 645
Électricité	2 073	2 087
Publicité et promotions	1 612	1 137
Papeterie et dépenses de bureau	106	936
Frais de représentation	-	1 035
Formation	-	414
Assurances	760	861
Association et cotisation	1 158	1 046
Licences, taxes et permis	1 596	1 094
Réunions et rencontres	-	79
Fournitures	48	144
Sous-contrats	-	1 538
Frais bancaires	134	116
Amortissement des immobilisations corporelles	1 625	1 975
	<u>262 139</u>	<u>234 118</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(4 257) \$</u>	<u>- \$</u>

"Non audité"

ANNEXE 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

SECTEUR MUNICIPAL	Collège électoral	Nom	Poste	Photo
	Municipal Saint-Zotique	Yvon Chiasson (maire)	Administrateur	
	Municipal Saint-Polycarpe	François Lalonde (conseiller)	Administrateur	
	Municipal Rivière-Beaudette	André Beaudin (conseiller)	Trésorier Comité Ontario- Québec	
	Municipal Rigaud	Hans Gruenwald Jr. (maire)	Administrateur	
	Municipal Sainte-Justine-Newton	Denis Ranger (maire)	Administrateur	
	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Yvon Bériault (maire)	Administrateur	

SECTEUR ÉCONOMIQUE	Collège électoral	Nom	Poste	Photo
	Agricole	Robert Sauvé (UPA-VS)	Administrateur	
	Agricole	Louis-Marie Leduc (UPA-VS)	Vice-président	
	Entreprise commerciale, industrielle, environnement et logistique	Pascale Saint-Germain (CCIVS)	Administratrice	S.O.
	Récréotourisme	Geneviève Thibeault (Club de triathlon Tri-O-Lacs)	Conseillère	S.O.
	Récréotourisme	Louis-Thauvette (Comité piste cyclable de Soulanges)	Administrateur	S.O.
	Parapublic et économique	VACANT	VACANT	VACANT

SECTEUR SOCIOCOMMUNAUTAIRE	Collège électoral	Nom	Poste	Photo
	Citoyen	Luc Bélanger (Coulée-à-Biron)	Administrateur	S.O.
	Communautaire et environnement	Arianne Daoust (CDC/Comité ZIP-VHSL)	Administratrice	
	Culture	VACANT	VACANT	VACANT
	Éducation	VACANT	VACANT	VACANT
	Santé	VACANT	VACANT	VACANT
	Citoyenne	Anick Courval	Présidente	

MEMBRE COOPTÉ	Expertise	Nom	Poste	Photo
	Ingénierie	VACANT	VACANT	VACANT
	Gestion d'entreprise	VACANT	VACANT	VACANT

EMPLOYÉS 2020-2021 DU COBAVER-VS

Poste	Nom	Photo
Directrice générale	Julie Cyr	
Chargé de projet en agronomie	Jean-Pierre Bellegarde	S.O.
Chargé de projet en écologie	Charles-Olivier Montpetit	S.O.
Coordonnateur de projets et du Plan directeur de l'eau	Alexandre Arscott-Gauvin	S.O.
Chargé d'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable municipale	Roy Vergel Navarrette	S.O.

ANNEXE 3

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Un remerciement particulier à la **MRC de Vaudreuil-Soulanges** et les **19 municipalités de la zone de gestion intégrée de l'eau** pour leur partage d'information, leur implication dans l'élaboration du PDE et la mise en œuvre du plan d'action.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISSION
DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS :



Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec 

COMMANDITAIRE DE L'EXCURSION DE LA RIVIÈRE DELISLE
DU COBAVER-VS :



POUR LEUR IMPLICATION À L'ÉVÈNEMENT ANNUEL 'DESCENTE EN CANOË-KAYAK DE LA RIVIÈRE BEAUDETTE' :



POUR LES TROIS PROJETS AGRICOLES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIME-VERT :

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

POUR LE PROJET J'ADOpte UN COURS D'EAU :



POUR DIVERS PROJETS ET PARTENARIATS :



Québec 